

SIEPEA DU PAYS DE GLANE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : D026-2024

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/07/2024

Objet : Construction d'un pôle enfance intercommunal avenant aux marchés de travaux

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 15/07/2024 Agent de transmission : Nathalie FONTAINE

Acte : D026-2024.PDF

Annexes :

1 - Avenant 3 DIATAXI.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-258728674-20240712-D026-2024-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/07/2024

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, à dix-huit heures trente.

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Peyrilhac, sous la présidence de Madame Nathalie FONTAINE, Présidente.

Date de la convocation : 4 juillet 2024

En exercice	8
Présents	6
Votants	6
Exprimés	6
Pour	6
Contre	0

PRÉSENTS : Nathalie FONTAINE, Thierry LACHAISE, Catherine CASIMIR, Charlotte GUÉRET, Cécile LAGRANGE, Sandrine SAVARY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Cécile LAGRANGE

**Objet : CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENFANCE INTERCOMMUNAL
AVENANT AUX MARCHÉS DE TRAVAUX**

Vu la délibération D002-2023 du 2 février 2023,

Vu la délibération D030-2023 du 30 novembre 2023,

Vu la délibération D016-2024 du 6 juin 2024,

S'agissant des travaux de construction d'un pôle enfance intercommunal, il est demandé au comité syndical de bien vouloir approuver l'avenant suivant :

Lot	Entreprise	Montant HT marché initial	Modifications	Montant HT avenant	Total HT des avenants	Écart marché initial	Nouveau montant HT total
10- Menuiseries intérieures	SAS Diataxi	188 738,56	Remplacement de portes non équipées d'anti pince-doigts	+ 18 000,00	+ 27 389,41	+ 14,51 %	216 127,97
			Habillage de cassettes de climatisation	+ 1 834,93			
			Lettrage sur mur extérieur	+ 4 302,65			
			Marches d'accès technique	+ 525,00			
			Suppression placard crèche	- 759,27			
			Modification du type de signalétique intérieure	- 2 993,46			

Montant total initial des marchés	2 963 169,86 €	
Avenants approuvés précédemment	30 621,85 €	1,03 %
Avenants présentés le 11 juillet 2024	20 909,85 €	0,70 %
Total des avenants	51 531,70 €	1,73 %
Nouveau montant total des marchés	3 014 701,56 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **Article unique** : D'approuver l'avenant ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le : 15 JUIL. 2024
Publication ou Notification le : 16 JUIL. 2024

POUR EXTRAIT CONFORME
Veyrac, le 12 juillet 2024

La Présidente
Nathalie FONTAINE

